



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 17.24

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction : Finances

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

RAPPORT N° 17.24

Mes chers Collègues,

Par le présent rapport, je sou mets au vote de l'Assemblée le projet de compte administratif pour l'exercice 2016 du budget annexe d'assainissement.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de 28,66 M€ et les recettes d'investissement s'établissent à 16,72 M€. Le solde de la section d'investissement est un déficit de 11,94 M€ ;
- les dépenses de la section d'exploitation se sont élevées à 22,18 M€ et les recettes représentent 26,80 M€. Le solde d'exécution de la section d'exploitation est un excédent de 4,63 M€.

Après une présentation des différentes dépenses et recettes de la section d'exploitation (I) et de la section d'investissement (II), l'affectation des résultats dégagés sera proposée (III).

I. SECTION D'EXPLOITATION

A. DEPENSES

En 2016, les dépenses se sont établies à 22,18 M€ contre 16,74 M€ en 2015. Au total, les dépenses réelles d'exploitation se sont élevées à 8,05 M€ contre 5,88 M€ en 2015.

Cette hausse s'explique notamment, d'une part, par le remboursement des crédits de TVA indûment perçus par le Département en 2012 et 2013 ainsi que l'apurement des comptes de TVA gérés par le payeur départemental pour les exercices 2014 et 2015 et, d'autre part, par la constitution de deux provisions pour risques au titre de contentieux introduits par les sociétés COLT et Level 3 Communications en réclamation de redevances pour occupation domaniale perçues par le Département.

Les principaux postes de dépenses de la section d'exploitation ont été les suivants :

- 3,74 M€ au titre des charges du personnel rattachées au service d'assainissement contre 3,83 M€ en 2015 ;
- 2 M€ au titre des charges exceptionnelles pour le remboursement des crédits de TVA indûment perçus entre 2012 et 2015, auprès du Trésor Public et de la paierie départementale ;
- 0,84 M€ pour la constitution de provisions pour risques au titre des réclamations introduites par deux sociétés de télécommunications au sujet des redevances pour occupation domaniale perçues par le Département ;
- 0,63 M€ au titre des charges à caractère général, contre 0,9 M€ en 2015, du fait d'un recours moins important au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour préparer le futur contrat de délégation de service public.

En matière de dépenses d'ordre, la dotation aux amortissements des immobilisations s'est élevée à 14,12 M€. Cette inscription en dépenses se traduit par une recette équivalente en section d'investissement.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 26,8 M€ contre 25,59 M€ en 2015.

Cette hausse s'explique par la perception plus importante des produits de la part départementale de la redevance d'assainissement collectif (14,53 M€ en 2016 contre 13,72 M€ en 2015).

Les trois principales recettes d'exploitation sont constituées de la redevance d'assainissement collectif, du versement de l'Aide à la qualité d'exploitation (AQUEX) et de la contribution des eaux pluviales versée par le budget général :

- 14,53 M€ ont été perçus en 2016 au titre de la redevance d'assainissement ;
- 4,22 M€ ont été perçus au titre de la contribution du budget général pour les eaux pluviales prises en charge par le budget annexe par les réseaux unitaires contre 2,53 M€ en 2015. La contribution est calculée à hauteur de 30 % des intérêts de la dette et des amortissements et de 20% des autres dépenses d'exploitation ;
- 1,2 M€ au titre de la prime AQUEX versée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Les autres recettes comptabilisées sont les suivantes :

- 0,48 M€ au titre des conventions d'occupation du domaine public non routier du réseau d'assainissement départemental pour le passage des réseaux de télécommunication ;
- 0,44 M€ au titre des droits de raccordement au réseau départemental contre 0,97 M€ en 2015 ;
- 0,3 M€ au titre des recettes du contrat de couverture SWAP.

Enfin, 5,48 M€ ont été réalisés au titre des recettes d'ordre, dont 4,08 M€ pour l'amortissement des subventions d'équipement reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région, et 1,4 M€ pour la régularisation de la TVA indûment perçue par le Département.

C. SOLDE DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2016

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2016 s'élève à 4 628 432,48 € avant la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 28,66 M€ en 2016 contre 15,93 M€ en 2015. Cette forte augmentation s'explique par la réalisation, en 2016, de travaux d'envergure. La ventilation des dépenses réalisées en 2016 est la suivante :

1. Le maintien du patrimoine d'assainissement

Les dépenses réalisées en matière de travaux d'extension et de remplacement des réseaux ont atteint un montant de 2,7 M€, contre 3,3 M€ en 2015. Elles concernent principalement les opérations suivantes :

- 0,92 M€ ont été consacrés à la réalisation d'études de programmation des travaux d'assainissement (travaux neufs et réhabilitations) ;
- 0,76 M€ ont été réalisés pour les travaux de réhabilitation du collecteur unitaire visitable situé rue Sadi Carnot à Nanterre ;
- 0,33 M€ pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement présents sous le tracé du tramway Antony-Clamart.

2. Les dépenses d'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie

En matière de travaux d'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie, 16,2 M€ ont été réalisés, contre 3,8 M€ en 2015. Cette évolution s'explique par l'amplification des travaux sur les réseaux d'assainissement impactés par les projets de tramways.

Ces dépenses se sont réparties principalement de la manière suivante :

- 10,69 M€ ont été réalisés pour les travaux d'adaptation des ouvrages dans le cadre de l'opération du tramway T10 (contre 2,2 M€ en 2015) ;
- 3,53 M€ ont été consacrés aux travaux d'adaptation des ouvrages dans le cadre de l'opération du tramway T1, sur la portion Asnières-Colombes (contre 0,18 M€ en 2015) ;
- 0,6 M€ ont été réalisés dans le cadre des études de modification des réseaux ;
- 0,34 M€ ont été réalisés pour les travaux d'adaptation des réseaux impactés par les travaux sur la RD7 ;
- 0,31 M€ ont été consacrés aux travaux sur les réseaux d'assainissement impactés par le projet du Grand Paris Express.

3. La gestion automatisée

Une enveloppe de 0,35 M€ a été réalisée pour l'amélioration et le développement de la métrologie GAIA.

4. Les opérations financières et comptables

- 3,33 M€ ont été consacrés aux remboursements en capital des emprunts contractés ;
- 5,48 M€ ont été réalisés au titre de l'amortissement des subventions d'équipement reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région. Cette dépense a donné lieu à la réalisation d'une recette d'exploitation du même montant ;

- 0,6 M€ ont été réalisés pour la régularisation de la TVA indûment perçue les exercices antérieurs par le Département. Cette dépense est neutralisée par la réalisation d'une recette du même montant au sein de la même section.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à 16,72 M€ (contre 23,46 en 2015) dont 1,96 M€ de recettes réelles décomposées ainsi :

- 1,4 M€ au titre des subventions versées par l'AESN ;
- 0,53 M€ au titre des emprunts contractés pour le financement des travaux.

Les recettes au titre des opérations d'ordre ont quant à elles représenté 14,76 M€ pour l'amortissement des immobilisations et 0,63 M€ pour la régularisation de la TVA (le même montant a été réalisé en dépenses d'investissement).

C. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

Le résultat réel de l'exercice 2016 pour la section d'investissement se traduit par un déficit de 11 937 544,05 €. Il s'explique par un montant important de travaux réalisés pour l'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie et par une baisse des subventions versées par l'AESN.

III. AFFECTATION DE RESULTAT

Les tableaux synthétiques ci-après retracent les résultats de l'exercice 2016 :

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice 2016	28 655 998,49
Recettes de l'exercice 2016	16 718 454,44
Excédent reporté de l'exercice antérieur	1 028 355,68
Résultat cumulé de l'exercice 2016	- 10 909 188,37

Le solde de la section d'investissement pour l'année 2016 est un déficit de - 11,94 M€. Après la prise en compte de l'excédent de l'exercice antérieur (résultat de l'année 2015 de 1,03 M€), le déficit cumulé s'établit à -10,91M€.

Section d'exploitation

Dépenses de l'exercice 2016	22 175 266,43
Recettes de l'exercice 2016	26 803 698,91
Excédent reporté de l'exercice antérieur	30 914 173,95
Résultat cumulé de l'exercice 2016	35 542 606,43

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2016 est un excédent de 4,63 M€. Après la prise en compte de l'excédent de l'exercice antérieur (résultat de l'exercice 2015 de 30,91 M€), l'excédent cumulé s'établit à 35,54 M€.

L'affectation des résultats de l'exercice 2016 sera réalisée dans le cadre du budget supplémentaire 2017. L'excédent dégagé par la section d'exploitation sera affecté pour partie au compte de réserve 1068 de la section d'investissement, afin de couvrir le déficit constaté sur la section d'investissement et de neutraliser partiellement ou en totalité la prévision d'emprunt inscrite au budget primitif 2017 (11,9 M€).

Le solde sera affecté au compte de réserve 002 et sera destiné, au cours de l'exercice 2017, au financement des dépenses d'exploitation et à l'autofinancement des opérations d'équipement financées par le budget annexe d'assainissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Patrick Devedjian